

COMMUNICABLE DISEASE SURVEILLANCE DURING THE HAJ PILGRIMAGE

SAUDI ARABIA. — During the Haj pilgrimage, the Saudi Arabian Health Administration intensifies its surveillance activities. In recent years considering that more than two million pilgrims have been involved, these measures have been extremely effective and communicable diseases cannot be considered to have been a public health problem.¹

This year the diarrhoeal disease surveillance activities have already lead to the detection of a few isolated cholera cases and carriers,^{2, 3} but epidemiological investigations have shown that there is no indication of significant secondary transmission.

EDITORIAL NOTE The Saudi National Health Administration is to be commended on the prompt detection of cases allowing immediate implementation of control measures. This approach reinforces the belief that, based on the epidemiology of the disease, cholera should be considered equally with other diarrhoeal diseases. No special restrictive measures peculiar to cholera will give more effective or rapid control than has been achieved in this instance.

¹ See No 16, 1980, pp 113-117.

² See No. 39, p. 311

³ See p. 320.

SURVEILLANCE DES MALADIES TRANSMISSIBLES PENDANT LE PÉLERINAGE À LA MECQUE (HADJD)

ARABIE SAOUDITE — Pendant le Hadjd, l'administration sanitaire saoudienne intensifie ses activités de surveillance. Si l'on considère que ce pèlerinage a rassemblé plus de deux millions de personnes ces dernières années, les mesures prises ont été extrêmement efficaces et les maladies transmissibles n'ont pas réellement posé de problème de santé publique.¹

Cette année, les services de surveillance des maladies diarrhéiques ont déjà dépisté quelques cas et porteurs isolés de choléra,^{2, 3} mais des études épidémiologiques n'ont fait apparaître aucun signe de transmission secondaire significative.

NOTE DE LA RÉDACTION · L'administration sanitaire nationale saoudienne doit être félicitée pour la rapidité avec laquelle ont été dépistés les cas, ce qui a permis d'instituer immédiatement des mesures de lutte appropriées. Cette approche corrobore l'idée qu'étant donné ses caractéristiques épidémiologiques, le choléra doit être considéré de la même façon que les autres maladies diarrhéiques. Aucune mesure restrictive spéciale contre le choléra ne donnerait des résultats plus efficaces ou plus rapides que ceux qui ont été obtenus ici.

¹ Voir N° 16, 1980, pp. 113-117.

² Voir N° 39, p. 311.

³ Voir p. 320.